

Résolution adoptée
Séance plénière du 27 juin 2023

Le travail en questions

Déclaration du groupe Agriculture

Le groupe partage l'ensemble des pistes présentées dans cette résolution pour de futurs débats mais estime que d'autres thématiques peuvent émerger et qu'il est important de ne pas s'interdire de les traiter.

Pour le secteur agricole, parmi les pistes recensées dans la résolution, la question des conditions de travail est prioritaire. Pour assurer le renouvellement des générations, condition du maintien de notre agriculture et de la défense de notre souveraineté alimentaire, il faut favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et attirer de nouveaux salariés.

Un des leviers d'attractivité des métiers de l'agriculture sont les conditions de travail parmi lesquelles on trouve à la fois la pénibilité et l'organisation du travail et la conciliation des temps de vie. Tous les efforts engagés pour améliorer cet aspect essentiel sont déterminants pour éviter, en partie tout du moins, les difficultés rencontrées par les agriculteurs qui peuvent conduire jusqu'au mal-être.

Cette dimension de la qualité de vie au travail doit être intégrée dès le départ, au niveau de la formation initiale agricole, et être enrichie régulièrement, tant auprès des exploitants que des salariés par la formation continue et adapté en fonctions des productions et des tailles d'exploitation. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'efficacité d'un dialogue informel constant qui existe, sur ce point de la qualité de vie au travail, dans les TTPE agricoles.

L'environnement de l'exploitation est aussi déterminant pour de bonnes conditions de travail : la dynamique économique du bassin de vie dans lequel elle se trouve, la proximité des entreprises d'amont et d'aval, les solutions de mobilités, l'accessibilité des services publics et au public forment le cadre de vie de l'exploitant, du salarié, du conjoint et des enfants. Chaque élément a un impact sur la façon de vivre son métier au quotidien et constitue un levier d'attractivité qu'il faut prendre en compte.

Le groupe a voté pour.